

**«ASL LA JOIE DE VIVRE »**  
**LOT LA JOIE DE VIVRE 83400 HYERES**  
**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**du 09/01/2014 à 11 heures**

Le 09/01/2014 à 11 heures, se sont réunis à HOTEL MERCURE 19 AVENUE AMBROIS THOMAS 83400 HYERES en Assemblée Générale, les membres de l'«ASL LA JOIE DE VIVRE ».

Il est établi une feuille de présence en entrant en séance.

Celle-ci fait apparaître que :

**Sont présents** : 45 membres représentant 450 sur 895 « tantièmes », soit

***Les noms ne sont pas communiqués pour la protections des données confidentielles***

**Sont représentés** : 36 membres représentant 355 sur 895 tantièmes, soit

***Les noms ne sont pas communiqués pour la protections des données confidentielles***

**Sont absents** : 10 membres représentant 90 sur 895 « tantièmes », soit

***Les noms ne sont pas communiqués pour la protections des données confidentielles***

Soit présents et représentés en surface : 45 485 m2 sur une surface totale de 48 679 m2



1/7

En préambule, il est précisé que [REDACTED] a adressé un pouvoir au nom de Me HUERTAS.  
[REDACTED] le contestant, à l'unanimité des présents il est décidé d'annuler ce pouvoir.  
Mr [REDACTED] sera donc considéré comme absent.



2

## 1ERE RESOLUTION :

### **ELECTION DU BUREAU DE SEANCE**

L'assemblée générale nomme en qualité de Président de séance, Monsieur FRIGIERE.

Résultat du vote : - **Votent POUR : 805** , représentant **81** membre(s)  
- **Votent CONTRE : néant**  
- **ABSTENTIONS : néant**

La résolution est adoptée avec 805/805

## +1ERE RESOLUTION :+

### **ELECTION DU BUREAU DE SEANCE**

L'assemblée générale nomme en qualité de scrutateur de séance Monsieur MOUTTET

Résultat du vote : - **Votent POUR : 805** , représentant **81** membre(s)  
- **Votent CONTRE : néant**  
- **ABSTENTIONS : néant**

La résolution est adoptée avec 805/805

## ++1ERE RESOLUTION :++

### **ELECTION DU BUREAU DE SEANCE**

L'assemblée générale nomme en qualité de scrutateur de séance Monsieur MACARRY

Résultat du vote : - **Votent POUR : 805** , représentant **81** membre(s)  
- **Votent CONTRE : néant**  
- **ABSTENTIONS : néant**

La résolution est adoptée avec 805/805

## +++1ERE RESOLUTION :+++

### **ELECTION DU BUREAU DE SEANCE**

L'assemblée générale nomme en qualité de secrétaire de séance, Melle SIRAGUSANO,  
Collaboratrice de Me HUERTAS.

Résultat du vote : - **Votent POUR : 805** , représentant **81** membres(s)  
- **Votent CONTRE : néant**  
- **ABSTENTIONS : néant**

La résolution est adoptée avec 805/805

## 2EME RESOLUTION :

### **APPROBATION DU PROJET DE STATUTS DE L'ASSOCIATION SYNDICAL LIBRE LA JOIE DE VIVRE**

L'assemblée générale décide d'approuver les statuts de l'Association syndical libre LA JOIE DE VIVRE, établis par la SCP DE CARBON CHAMPAGNE DEBUSIGNE, sise à Nice, 06000, 24 boulevard Victor Hugo.

Résultat du vote : - **Votent POUR : 770** , représentant 77 membres(s)  
- **Votent CONTRE : 35** , représentant 4 membres(s)

***Les noms ne sont pas communiqués pour la protections des données confidentielles***

- **ABSTENTIONS : néant**

**La résolution est adoptée avec 770/805 (article 8 des statuts) et 42 209 m2/ 48 679 soit plus de trois quart des surfaces (86,7%).**

*Il est ensuite passé au vote des candidats au syndicat.*

**Les bulletins de votes font apparaître 80 votants.**

## 3EME RESOLUTION :

### **DESIGNATION DES MEMBRES DU SYNDICAT**

l'assemblée générale nomme en qualité de syndic Monsieur DOUMAS Raymond demeurant à HYERES, 83400, 7 allée Rellys, Lot La Joie de Vivre, pour une durée de deux ans.

Résultat du vote : - **Votent POUR : 76 / 80** votants

**La résolution est adoptée (majorité des voix exprimées par les propriétaires présents ou représentés.)**

## +3EME RESOLUTION :+

### **DESIGNATION DES MEMBRES DU SYNDICAT**

l'assemblée générale nomme en qualité de syndic Monsieur Michel MACARRY, demeurant 83400 HYERES, 690 Bd de la Joie de Vivre, pour une durée de deux ans.

Résultat du vote : - **Votent POUR : 76 / 80** votants

**La résolution est adoptée . (majorité des voix exprimées par les propriétaires présents ou représentés.)**

## ++3EME RESOLUTION :++

### **DESIGNATION DES MEMBRES DU SYNDICAT**

l'assemblée générale nomme en qualité de syndic Monsieur Jacques FRIGIERE, demeurant à HYERES, 83400, 510 bd de la Joie de Vivre, pour une durée de deux ans.

Résultat du vote : - **Votent POUR : 76 / 80** votants

The block contains three handwritten signatures in black ink. The first signature is a long, sweeping horizontal stroke. The second signature is more complex, with several loops and a vertical line. The third signature is a simple, stylized mark. To the right of these signatures is the number '4'.

La résolution est adoptée . (majorité des voix exprimées par les propriétaires présents ou représentés.)

**+++3EME RESOLUTION :+++**

**DESIGNATION DES MEMBRES DU SYNDICAT**

l'assemblée générale nomme en qualité de syndic Monsieur Michel MOUTTET, demeurant à STRASBOURG, 6 rue des Cicognes, pour une durée de deux ans.

Résultat du vote : - **Votent POUR : 76 / 80** votants

La résolution est adoptée . (majorité des voix exprimées par les propriétaires présents ou représentés.)

**++++3EME RESOLUTION :++++**

**DESIGNATION DES MEMBRES DU SYNDICAT**

l'assemblée générale nomme en qualité de syndic Monsieur Michel LECUYER, demeurant à HYERES, 83400, 787 Bd de la Joie de Vivre, pour une durée de deux ans.

Résultat du vote : - **Votent POUR : 80 / 80** votants

La résolution est adoptée . (majorité des voix exprimées par les propriétaires présents ou représentés.)

**+++++3EME RESOLUTION :+++++**

**DESIGNATION DES MEMBRES DU SYNDICAT**

l'assemblée générale nomme en qualité de syndic Monsieur Michel CHAUTARD, demeurant à HYERES, 83400, 870 Bd de la Joie de Vivre, pour une durée de deux ans.

Résultat du vote : - **Votent POUR : 79 / 80** votants

La résolution est adoptée . (majorité des voix exprimées par les propriétaires présents ou représentés.)

**++++++3EME RESOLUTION :++++++**

**DESIGNATION DES MEMBRES DU SYNDICAT**

l'assemblée générale nomme en qualité de syndic Madame Colette REMY demeurant à HYERES, 83400 HYERES, 2 allée Francis Blanche, lot. La Joie de Vivre pour une durée de deux ans.

Résultat du vote : - **Votent POUR : 77 / 80** votants



La résolution est adoptée . (majorité des voix exprimées par les propriétaires présents ou représentés.)

### +++++++3EME RESOLUTION :+++++++

#### **DESIGNATION DES MEMBRES DU SYNDICAT**

l'assemblée générale nomme en qualité de syndic Monsieur Jean Paul REYNAUD, demeurant à HYERES, 83400, 920 bd de la Joie de Vivre, pour une durée de deux ans.

Résultat du vote : - Votent POUR : 60 / 80 votants

La résolution est adoptée.(majorité des voix exprimées par les propriétaires présents ou représentés.)

Dans la mesure où 8 syndics sont élus et que les statuts prévoient maximum 7 membres, les sept premiers élus sont les suivants :

- Mr Raymond DOUMAS
- Mr Michel MACARRY
- Mr Jacques FRIGIERE
- Mr Michel MOUTET
- Mr Michel LECUYER
- Mr Michel CHAUTARD
- Mme Colette REMY

Pour une période de deux ans.

### 4EME RESOLUTION :

#### **POUVOIRS POUR FORMALITES**

Tous pouvoirs sont donnés à Me HUERTAS conformément à l'Ordonnance le désignant à l'effet d'accomplir tous les formalités prescrites par la Loi.

Résultat du vote : - Votent POUR : 760 , représentant 76 membres(s)  
- Votent CONTRE : 45 , représentant 5 membres(s)

***Les noms ne sont pas communiqués pour la protections des données confidentielles***

- ABSTENTIONS : néant

La résolution est adoptée avec 760/805

L'ordre du jour étant débattu dans sa totalité, le Président lève la séance.

Il est 13H00

L'original du présent procès-verbal est conservé dans les Minutes et a été signé par le(a) Président(e), le(s) scrutateur(s) et le Secrétaire de séance.

Président :  
Mr FRIGIERE



Scrutateur :  
Mr MOUTTET



Secrétaire :  
Mme SIRAGUSANO



Scrutateur :  
Mr MACARRY

